



Touche Tab pour passer au champ suivant

DOSSIER SCOLAIRE DE L'ÉTUDIANT·E

Études supérieures depuis l'obtention du Baccalauréat:

Année scolaire	Nature	Lieu de l'enseignement suivi
2020/2021		
2019/2020		
2018/2019		
2017/2018		
2016/2017		
2015/2016		
2014/2015		



RESSOURCES DE L'ÉTUDIANT·E EN 2020

	Ressources mensuelles	Ressources annuelles
Boursier·ère: Oui Non Montant:	_____	_____
<u>Autres revenus:</u>		
<u>Salaire (contrat étudiant, travail...):</u>	_____	_____
<u>Stage rémunéré:</u>	_____	_____
Autres: _____	_____	_____
<u>Ressources du/de la conjoint·e:</u>	_____	_____

<u>TOTAL:</u>	_____	_____



Touche Tab pour passer au champ suivant

PIÈCES À FOURNIR (PHOTOCOPIES)

Pour une demande initiale:

Un justificatif de domicile RÉCENT (de moins d'un mois) précisant l'adresse à La Chapelle Saint-Luc (facture d'électricité/téléphone ou loyer)

Un justificatif de domicile datant d'au moins deux ans (*non nécessaire pour les demandes de renouvellement*)

La photocopie du BACCALAURÉAT (*non nécessaire pour les demandes de renouvellement*)

Un certificat d'inscription ou de scolarité précisant les études suivies par l'étudiant·e ainsi que leur lieu, pour l'année en cours

Une photocopie du livret de famille (*non nécessaire pour les demandes de renouvellement*)

Le dernier avis d'impôt sur le revenu 2019 des parents, précisant le nombre de parts, y compris les enfants majeurs

Le dernier avis d'impôt sur le revenu 2019 de l'étudiant·e

Le contrat de travail (ou de stage) et les trois dernières fiches de paie

La notification recto-verso d'attribution ou de rejet de la bourse nationale

Un relevé d'identité bancaire ou postal de l'étudiant·e

Pour un renouvellement:

Un justificatif de domicile RÉCENT (de moins d'un mois) précisant l'adresse à La Chapelle Saint-Luc (facture d'électricité/téléphone ou loyer)

Un certificat d'inscription ou de scolarité précisant les études suivies par l'étudiant·e ainsi que leur lieu, pour l'année en cours

Le dernier avis d'impôt sur le revenu 2019 des parents, précisant le nombre de parts, y compris les enfants majeurs

Le dernier avis d'impôt sur le revenu 2019 de l'étudiant·e

Le contrat de travail (ou de stage) et les trois dernières fiches de paie

La notification recto-verso d'attribution ou de rejet de la bourse nationale

Un relevé d'identité bancaire ou postal de l'étudiant·e

En cours d'année, pour toutes les demandes:

Si l'aide est accordée, le versement ne sera effectué que sur présentation d'une attestation de présence ou d'un relevé de notes à nous déposer début mars.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN CONSIDÉRATION



CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'AIDE AUX ÉTUDIANTS

- être domicilié à La Chapelle Saint-Luc depuis au moins deux ans,
- être titulaire du BACCALAURÉAT ou d'un titre équivalent,
- être inscrit en études supérieures et suivre assidûment les enseignements,
- être âgé de moins de 26 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Les étudiants pourront bénéficier de cette aide pendant cinq années consécutives sous réserve du respect de la limite d'âge ci-dessus.

Ces dossiers seront soumis à la commission Éducation-Jeunesse-Enseignement qui statuera sur les montants des aides en fonction des quotients et de l'enveloppe attribuée.



Touche Tab pour passer au champ suivant

DÉPÔT DES DOSSIERS

Le dossier complet devra impérativement parvenir au service Enseignement

AU PLUS TARD LE 28 DÉCEMBRE 2020.

TOUT DOSSIER DÉPOSÉ HORS DÉLAIS NE SERA PAS PRIS EN CONSIDÉRATION.

s.enseignement@la-chapelle-st-luc.eu / Renseignements au : 03 25 71 63 26

Je soussigné(e) _____

certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent dossier.

Toute fausse déclaration entraînera l'annulation de la demande.

Je m'engage à suivre les cours et travaux pratiques ainsi qu'à me présenter aux concours et examens pour lesquels une aide m'est allouée par la commune de La Chapelle Saint-Luc.

Fait à La Chapelle Saint-Luc, le: _____

Signature de l'étudiant·e
précédée de la mention « Lu et approuvé »